



Taxe d'habitation d'un logement que je n'habite plus depuis 4 ans

Par **dino4544**, le **29/06/2010** à **09:25**

Bonjour,

je viens de recevoir du centre des impôts d'Orléans où j'étais étudiante la taxe d'habitation 2009 puis celle de 2008...j'ai immédiatement téléphoné au centre afin de comprendre pourquoi il m'envoyait cette lettre étant donné la situation que voici

arrivée à Orléans en septembre 2005 - location d'un studio à un particulier jusqu'à juin 2006
Juillet 2006 : changement de logement jusqu'en avril 2008 (les THa de 2007 et 2008 ont été dégrévées selon le centre qui s'occupe du secteur de ce logement)
avril 2008 à aujourd'hui: stage puis travail à Nantes

Pourtant on me demande de payer les THa de mon tout premier logement pour 2007 2008 et 2009 !!!! j'ai donc envoyé mon contrat de travail à Nantes daté de 2008, l'état des lieux d'entrée du 2ème logement en juillet 2006 (mais je n'ai plus l'état des lieux de sortie du premier logement)...je leur ai fourni les coordonnées du propriétaire qui ne répond à personne!

Que dois-je faire? ils ne veulent rien entendre!! je ne vais pas payer pour ce logement que j'ai habité qu'un an toute ma vie!

Pouvez-vous m'aider??

Merci